

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

**CL 2016/4-MAS**  
**Mars 2016**

**AUX:** Points de contact du Codex  
Organisations internationales intéressées

**DU:** Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, 00153 Rome (Italie)

**OBJET:** **Distribution du rapport de la trente-septième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (REP16/MAS)**

## QUESTIONS SOUMISES À LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-NEUVIÈME SESSION POUR ADOPTION:

1. Méthodes d'analyse et d'échantillonnage figurant dans les normes Codex (par. 44 et Annexe II);
2. Amendements au Manuel de procédure (par. 60 et 73 et Annexe III).

Les gouvernements et les organisations internationales souhaitant formuler des observations sur les documents susmentionnés peuvent le faire en écrivant au Secrétaire de la Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome (Italie), courriel: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) avant le **30 mai 2016**.

## DEMANDE D'OBSERVATIONS:

3. Des observations sont demandées sur le document d'information sur les exemples pratiques concernant le choix des plans d'échantillonnage appropriés (par. 98 et Annexe V);

Les gouvernements et organisations internationales intéressés souhaitant formuler des observations sont invités à le faire à l'adresse ci-dessus avant le **30 novembre 2016**.